

# Le dé plafonnement de la RPC ferait exploser les coûts

12.10.2012

---

## D'un coup d'oeil

La promotion illimitée des énergies renouvelables en Allemagne se révèle être un puits sans fond. La Suisse doit en tirer les leçons et maintenir le plafond de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) pour les énergies renouvelables.

Le ministre allemand de l'Environnement et de l'énergie, Peter Altmaier, entend réviser la loi allemande sur les énergies renouvelables (Erneuerbaren-Energien-Gesetzes (EEG), l'équivalent de notre rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Contrairement au dispositif helvétique, le programme allemand prévoit la promotion des énergies renouvelables sans limite de coûts. C'est pourquoi le supplément prélevé sur l'électricité pour subventionner ces énergies a augmenté régulièrement. En Suisse, « l'impôt » destiné au courant vert restera fixé à 0,45 centime par kilowattheure l'année prochaine. Chez notre voisin, il sera relevé de 3,6 à 5,3 centimes d'euros (6,4 centimes environ) par kilowattheure.

L'électricité grevant de plus en plus le budget des consommateurs, le gouvernement allemand entend réorienter sa politique. D'après M. Altmaier, auteur du projet de révision, le virage énergétique ne se fera que s'il est acceptable économiquement et s'il peut être financé. Nonobstant, le Conseil fédéral suit l'exemple allemand et propose, dans le cadre de la consultation sur la stratégie énergétique 2050, un relèvement du plafond de la RPC pour les énergies renouvelables. Heureusement, il prévoit une exception pour l'énergie solaire – un facteur essentiel de la hausse des coûts en Allemagne – et propose de canaliser son développement.

economiesuisse soutient l'idée du Conseil fédéral. La Suisse ne doit pas reproduire l'erreur de l'Allemagne en matière de promotion de l'énergie solaire. En Suisse aussi, une politique de subvention illimitée entraînerait une hausse des coûts et une mauvaise allocation des ressources, sans compter qu'elle entraverait le progrès technologique. Sachant que les projets soutenus par la RPC reçoivent un soutien pendant 20 ans à partir de la mise en service, des technologies dépassées en bénéficieraient, alors que le solaire connaît des progrès fulgurants ces dernières années. Miser sur une politique de promotion prudente au lieu d'une stratégie de subvention irréfléchie permettrait de développer plus rapidement le potentiel élevé de l'énergie solaire et de la rendre compétitive sur le marché. Le projet du ministre allemand va dans cette direction et préconise le recours à plusieurs énergies pour améliorer la sécurité de l'approvisionnement.